

(En application de l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015)

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 070-247000722-20240411-069_2024-DE



POINTS FORTS

Il s'agira dans ce budget de finaliser les travaux des Guinnottes 3 pour 922 200 € et d'envisager des premières recettes de commercialisation puisque 1 279 059 € sont nécessaires à l'équilibre de la section de fonctionnement.

Soumis à des écritures de stock, le budget 2024 s'équilibre à 5 021 324,05 € en fonctionnement et à 4 026 749,05 € en investissement.

En raison de la conjoncture, de l'inflation des coûts travaux au fil des années, de la diminution des subventions et de la rareté du foncier, le prix de commercialisation sera décidé en fonction des projets mais à des coûts beaucoup plus élevés que par le passé tout en tenant compte de la compétition des territoires pour attirer les entreprises.

Rappelons que nous devons rembourser fin 2025 un emprunt de 1M€ affecté à cette opération.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 5 021 324,05 €

En dépenses

- Le chapitre 011 *Charges à caractère général* s'élève à 940 175 € et comprend principalement :
 - Les travaux au 605 pour 922 200 €
 - Un diagnostic assainissement pour 10 000 €
 - La taxe foncière au 608 pour 3 760 €
 - L'indemnité de défrichement pour 1 945 €
 - Les frais actes pour 1 270 €
 - L'électricité pour 1 000 €
- Au chapitre 023 un *Virement à la section d'investissement* est nécessaire à hauteur de 806 870,65 €.
- Le chapitre 042 *Opérations d'ordre entre sections* s'élève à 3 219 878,40 € et comprend :
 - L'annulation des stocks initiaux 2024 pour 1 940 819,12 €
 - La reprise des terrains vendus : 1 279 059,28 € (somme identique au 7015)
- 27 200 € sont inscrits au **Chapitre 043 Opérations d'ordre** afin de compenser les charges financières qui seront réalisées à l'article chapitre 66 mais que l'on doit intégrer en fin d'année dans le stock final à l'article 33586 frais financiers
- Le **chapitre 66 Charges financières** reprend les intérêts concernant l'emprunt de 1 000 000 € souscrit en 2022 pour 27 200 €.

En recettes

- Au chapitre 002 on reporte l'excédent de fonctionnement pour 198 150,65 €.
- Au chapitre 042 *Opérations d'ordre entre sections* sont inscrits 2 908 194,12 € :
 - Article 7133 : 967 375 € qui reprend l'ensemble des articles du 011 et du 66 afin de constater le stock final des travaux en cours fin 2024)
 - Article 71355 : variation des terrains aménagés pour 1 940 819,12 € (ajout du stock initial pour pouvoir les ajouter au compte de stock de terrains aménagés en prévision de la vente des terrains en 2024).
- Le **Chapitre 043** comme en dépenses s'établit au même montant soit 27 200 € (écriture d'ordre afin de basculer les intérêts en compte de stock afin de les valoriser lors de la vente des terrains).
- Au **chapitre 70 produits des services et ventes**, 1 279 059,28 € sont inscrits en vue de la vente des terrains
- Au **chapitre 75 Autres produits de gestion courante** 608 720 € sont budgétés (DETR pour 464 720 € et subvention du Département pour 144 000 €).

SECTION D'INVESTISSEMENT : 4 026 749,05 €

En dépenses

- Le chapitre 001 *solde d'exécution de la section d'investissement reporté* reprend le déficit 2023 qui se porte à 1 118 554,93 €.
- Le chapitre 040 *Opérations d'ordre entre sections* est budgété à 2 908 194,12 €. Il comprend :
- La constatation du stock prévisionnel et reprend la somme inscrite en recette de fonctionnement au chapitre 011, soit 967 375 €. Pour rappel :
 - Article 3351 : Terrains : 1 270 €
 - Article 3354 : 11 000 €
 - Article 3355 : Travaux : 922 200 €
 - Article 33581 : Frais accessoires : 5 705 €
 - Article 33586 : Frais financiers : 27 200 € (Pour mémoire chapitre 66)
 - La constatation des lots achevés pour 1 940 819,12 € (il s'agit du stock final 2023)

En recettes

- Au chapitre 021 *Virement de la section de fonctionnement* on retrouve les 806 870,65 € inscrits au chapitre 023.
- Le chapitre 040 *Opérations d'ordre entre sections* concerne l'annulation du stock final 2023 (ou du stock initial 2024) et reprend la somme du chapitre 042 en dépense de fonctionnement, soit 3 219 878,40 €.
- Article 3351 – Terrains : 1126 €
 - Article 3354 – Etudes : 3 483,08 €
 - Article 3355 – Travaux : 1 906 642,23 €
 - Article 33581 – Frais accessoires : 3 758 €
 - Article 33586 – Frais financiers : 26 809,81 €
 - Article 3555 – Stock de terrains aménagés : 1 279 059,28 €

Équilibre du budget

En conséquence, le budget 2024 s'équilibre à 5 021 324,05 € en fonctionnement et à 4 026 749,05 € en investissement.

VISION PAR CHAPITRE - BUDGET ANNEXE ZAC DES GUINNOTTES 2024

FONCTIONNEMENT – DEPENSES

		2023		2024
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
011	Charges à caractère général	2 016 285,11 €	1 914 009,31 €	940 175,00 €
023	Virement à la section d'investissement	766 870,65 €	0,00 €	806 870,65 €
042	Opérations d'ordre entre sections	533 264,69 €	79 304,61 €	3 219 878,40 €
043	Opérations d'ordre dans la section	26 809,81 €	26 809,81 €	27 200,00 €
66	Charges financières	26 809,81 €	26 809,81 €	27 200,00 €
Total DEPENSES		3 370 040,07 €	2 046 933,54 €	5 021 324,05 €

FONCTIONNEMENT – RECETTES

		2023		2024
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
002	Excédent reporté	198 150,65 €	198 150,65 €	198 150,65 €
042	Opérations d'ordre entre sections	2 108 086,53 €	2 005 810,73 €	2 908 194,12 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	26 809,81 €	26 809,81 €	27 200,00 €
70	Produits de services, du domaine et ventes diverses	468 273,08 €	14 313,00 €	1 279 059,28 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	608 720,00 €
77	Produits exceptionnels	568 720,00 €	0,00 €	
Total RECETTES		3 370 040,07 €	2 245 084,19 €	5 021 324,05 €

INVESTISSEMENT – DEPENSES

		2023		2024
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	1 118 554,93 €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 108 086,53 €	2 005 810,73 €	2 908 194,12 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total DEPENSES		2 108 086,53 €	2 005 810,73 €	4 026 749,05 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 070-247000722-20240411-069_2024-DE

INVESTISSEMENT – RECETTES

		2023		2024
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	807 951,19 €	807 951,19 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	766 870,65 €	0,00 €	806 870,65 €
040	Opérations d'ordre entre sections	533 264,69 €	79 304,61 €	3 219 878,40 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total RECETTES		2 108 086,53 €	887 255,80 €	4 026 749,05 €

Il est proposé au Conseil Communautaire de voter le budget annexe ZAC des Guinnottes.